

Mise en application du document: le jj mm aa

Contenu

1. Objet	1
2. Domaine d'application.....	1
3. Abréviations	1
4. Mesures	2
4.1. Equipement/matériel	2
4.2. Principes de base.....	2
4.3. Plan de nettoyage journalier.....	2
4.4. Plan de nettoyage hebdomadaire	2
4.5. Plan de grand nettoyage	3
5. Bases légales	3
6. Références	3
7. Annexes.....	3
8. Validation, distribution.....	3

1. Objet

1. L'objet de cette directive sont les règles à appliquer afin de garantir au mieux l'hygiène du laboratoire.

2. Domaine d'application

1. Tous les laboratoires.
2. Tout collaborateur ayant accès au laboratoire.

3. Abréviations

OGM	Organisme Génétiquement Modifié
P2	Laboratoire ou animalerie de niveau de sécurité biologique 2
P1	Laboratoire ou animalerie de niveau de sécurité biologique 1
PSMII	Poste de Sécurité Microbiologique de type II

4. Mesures

4.1. Equipement/matériel

1. Afin de permettre un nettoyage/décontamination efficace lors d'une utilisation régulière ou lors d'un incident, le laboratoire doit être en permanence équipé du matériel suivant:
 - a. désinfectant liquide (voir ci-dessous annexes point 7-1),
 - b. papier absorbant,
 - c. serpillières jetables,
 - d. balais à serpillière,
 - e. brosse et ramassoire (autoclavable).
2. Pour les laboratoires P2 et P3, cet équipement est spécifique au laboratoire et ne peut en aucun cas être utilisé en dehors.

4.2. Principes de base

1. Lorsqu'il y a déversement, giclure ou autres contamination, celles-ci sont immédiatement nettoyées en suivant la procédure de décontamination (Pro 022).
2. Rien n'est déversé dans l'évier sans avoir été préalablement traité afin d'inactiver tout organisme pathogène ou OGM (autoclave ou traitement chimique).
3. Dans le P2 ou P3, tout déchet de nettoyage (papier imbibé, serpillières, ...) est considéré comme déchets infectieux et donc jeté dans les poubelles biohazard.
4. Les équipements sont régulièrement nettoyés et désinfectés selon la liste de maintenance de chaque équipement.
5. Un log-book (Lst 023) permettra d'assurer le suivi des nettoyages.

4.3. Plan de nettoyage journalier

1. Les plans de travail sont rangés et décontaminés après chaque utilisation avec un papier absorbant imbibé d'EtOH 70% puis avec à l'aide d'un désinfectant.
2. Le tuyau de la pompe à vide est nettoyé avec de l'EtOH 70% après chaque utilisation de la pompe.
3. Toutes surfaces ou équipements ayant été en contact avec du matériel infecté sont nettoyés et désinfectés. Les instruments chirurgicaux (personnels) sont nettoyés avec de l'EtOH 70% et placés dans une boîte en aluminium pour autoclavage.
4. Le sol de l'animalerie sera désinfecté à l'aide d'une serpillière à usage unique par les utilisateurs de l'animalerie à la fin de chaque expérience.

4.4. Plan de nettoyage hebdomadaire

1. Une fois par semaine, ou plus si il y a contamination, sont nettoyés et décontaminés à l'aide d'un désinfectant:

- a. les surfaces de travail (paillasse, flux laminaire),
- b. le sol,
- c. l'évier,
- d. les objets couramment utilisés.

4.5. Plan de grand nettoyage

1. Une fois par année ou quand il y a une grosse contamination, un grand nettoyage du laboratoire est effectué. Celui-ci sera l'occasion pour éliminer tout matériel ou échantillon (biologique, chimique) non identifiable, périmé ou inutile.
2. On veillera en particulier à nettoyer et décontaminer:
 - a. les incubateurs préalablement vidés (bac à eau, étagères, parois internes),
 - b. les PSMII: les plans de travail sont démontés et le bac de rétention est minutieusement décontaminé,
 - c. les centrifugeuses: le rotor ainsi que les supports sont retirés et désinfectés, le fond de la centrifugeuse est décontaminé,
 - d. les frigos sont vidés et nettoyés,
 - e. les sols et les murs sont nettoyés.
3. Les sols et les murs sont nettoyés par le groupe logistique. On évitera d'encombrer les sols dans la mesure du possible.
4. Le contrôle des installations de ventilation est sous la responsabilité du Service technique

5. Bases légales

1. --

6. Références

1. MQ_DI_093/plan de nettoyage, laboratoire de diagnostic IMU -DAM

7. Annexes

1. Une liste des désinfectants avec leurs principales caractéristique est téléchargeable à l'adresse suivante http://www.chuv.ch/pha/pha_Desinfv4_1.pdf.
2. Lst 023 Suivi des nettoyages du laboratoire.

8. Validation, distribution

Responsable document (nom, prénom): Patrick Michaux		
Document mis à jour le (jj/mm/aaaa): 06.07.2006		par (nom, prénom, fonction): Patrick Michaux (SdS)
Validation: SdS		
Distribué à:		
CHS/FBM	répondant sécurité laboratoire	classeur « Sécurité » unité
classeur « Sécurité » laboratoire		
Copie à:		
Document à revoir le (jj/mm/aaaa): 06.01.2007		Version: 1.0